



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la population du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est invitée à assister à une séance extraordinaire publique du conseil des commissaires qui se tiendra le mardi 14 janvier 2019, à 19 h 30, au cours de laquelle seront présentés :

- La Politique relative aux critères d'inscription des élèves;
- Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2019-2021 dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Cette séance se tiendra au siège social situé au 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 9^e jour de janvier 2020.

Pierre Côté, secrétaire général